

Comment construire une installation de contention des bovins ?



L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

REMERCIEMENTS

Cette édition 2008 remplace le précédent guide publié par la CCMSA, intitulé « Comment construire une installation de contention des bovins », dont la dernière édition date de 1993.

Cette édition 2008 a été rédigée par Pierre-Marie JOSEPH-FRANCOIS, formateur en manipulation et contention bovine et Conseiller en Prévention à la MSA de Bourgogne.

Pascal GOGUET-CHAPUIS, Ingénieur Conseil en Prévention à la Caisse Centrale de la MSA, en a assuré la mise en page.

La structure et les textes de ce document ont été très fortement nourris par l'édition de 1993, ainsi que par des apports de Jean-Marie CHUPIN, fondateur du cycle de formation des formateurs en manipulation et contention bovine.

Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Les photos ont été apportées par plusieurs Conseillers en Prévention des caisses de la MSA : Sylvette BRISSAUD, Anne-Marie CAMPION, Jean-Jacques CLAUDE, Gérard DAUTEL, Jean-Charles GORNOUVEL, Pierre-Marie JOSEPH-FRANCOIS, Benoît SAUVAGE, Richard THIVANT.

Et les illustrations ont été dessinées par Henri MIGNIOT, dont le coup de crayon permettra certainement d'éviter bien des coups de cornes !

Merci à tous ces contributeurs, sans lesquels ce document n'aurait pu aboutir.

Cette édition 2008 est tout spécialement dédiée à Alain BENOIT, qui fut et qui restera « un homme extraordinaire », en mémoire de son savoir être avec les animaux et avec les hommes qui les élèvent.

SOMMAIRE

page

Introduction	
Mobile, fixe, individuelle, collective : quelle contention choisir ?	6
Un schéma incontournable pour une installation réussie	7

Le parc d'attente fixe	
La surface du parc	8
La forme du parc	8
Le sol du parc	10
Les parois du parc	10
Les passages d'hommes dans le parc	12

Le couloir de contention fixe	
Favoriser la contention collective	13
Assurer un « bon » remplissage pour une bonne immobilisation	13
Un système anti-recul	14
Faciliter l'entrée des animaux dans le couloir	14
Garantir la sécurité des utilisateurs	16
Couloir pour veaux	16
Le marchepied	18
Le sol	19
La couverture	19

SOMMAIRE (SUITE)

page

En sortie de couloir fixe	
La porte de tri	20
La porte cornadis	21
La cage de contention et/ou de pesée	22
L'installation d'embarquement	23
Autres équipements	
La cage à écorner les veaux	23
La barrière d'intervention	23

La contention mobile	
Les exigences d'un bon système de contention mobile	24
Le parc d'attente mobile	24
Le couloir de contention mobile	26
Le parc de rassemblement mobile	29
Les conditions d'utilisation de l'installation mobile	29

En synthèse	30
--------------------	-----------

Tous les schémas incrustés dans le document sont agrandis en annexes pages 32 à 38

Introduction

Mobile, fixe, individuelle, collective : quelle contention choisir ?

Durant les dernières décennies, **la taille des élevages** a fortement augmenté et les pratiques se sont modifiées. En parallèle, **la main d'œuvre familiale ou salariée** attachée à l'exploitation a diminué.

Plusieurs **intervenants extérieurs** viennent aujourd'hui au contact des animaux : pédicures bovins, contrôleurs de pesée, vétérinaires, inséminateurs, transporteurs, etc...



L'élevage moderne exige des **interventions fréquentes**, à réaliser sans perdre de temps, et dans les meilleures conditions : déparasitage, parage des onglons, pesée, tri, écornage, insémination, diagnostic de gestation, césarienne, etc....

On estime qu'en moyenne, chaque année, les non-salariés agricoles sont victimes de près de 4.500 accidents du travail, avec et sans arrêt, causés par les bovins... ce qui représente environ 16 % du nombre total des accidents du travail des non-salariés agricoles

Lors de ces opérations, de trop **nombreux accidents** du travail surviennent. Ils sont souvent graves et parfois mortels.

Pour faciliter et sécuriser les interventions sur bovins, il est recommandé aux éleveurs de **s'équiper de matériels de contention adaptés** :

- ☞ **aux opérations à réaliser** sur l'exploitation *différentes selon que l'on élève des laitières des allaitantes, des taurillons, ...*
- ☞ **aux gabarits** et aux **comportements** spécifiques **des animaux** *veaux d'un mois, génisses de 2 ans, vaches laitières, taurillons, ...*
- ☞ **aux hommes** qui les utilisent *éleveur lui-même, voisins, contrôleurs de pesée, transporteurs, ...*
- ☞ **et à la configuration des lieux** *circuits des animaux, bâtiments utilisés, ...*

Ces matériels peuvent être constitués d'équipements de **contention individuelle** : barrière d'intervention, stalle d'insémination, porte de contention, couloir de contention équipé d'une porte de contention et d'une barre anti-recul, cage de contention pouvant également servir de cage de pesée.

Dans les élevages de taille importante et surtout dans les élevages allaitants, il est nécessaire de disposer d'installations de **contention collective fixes**, proches des bâtiments, **ou mobiles**, déplaçables au pré. Elles facilitent l'entrée, la contention et l'intervention sur plusieurs bovins et permettent de gagner beaucoup de temps, en particulier pour la capture des animaux.



Entre fixe ou mobile, le choix dépend du **lieu de vie des animaux** et des **besoins de l'éleveur**.

Un schéma incontournable pour une installation réussie

La réalisation d'une installation présente un coût plus ou moins élevé selon la complexité du projet, mais **une grande partie peut être construite par l'éleveur**.

Si elle a été bien conçue, en prenant en compte le comportement bovin et la circulation des hommes, son efficacité finale lui attribue un **retour sur investissement performant** en terme d'amélioration du suivi sanitaire du troupeau et en terme de production.

Elle contribue surtout fortement à **l'augmentation de la sécurité** et à **l'amélioration des conditions de travail**.



Pour répondre aux besoins de l'éleveur, **l'emplacement** de l'installation et **sa forme** sont déterminants.

Toute installation de contention fixe doit nécessairement **s'organiser autour du schéma de base suivant** :



Autour de ce schéma de base sont susceptibles de venir s'ajouter **différents équipements annexes**, et en particulier :

EN SORTIE DE COULOIR :

- ⇒ la porte de tri
- ⇒ la porte cornadis
- ⇒ la cage de contention et/ou de pesée
- ⇒ l'installation d'embarquement

AUTRES EQUIPEMENTS :

- ⇒ la cage à écorner les veaux
- ⇒ la barrière d'intervention

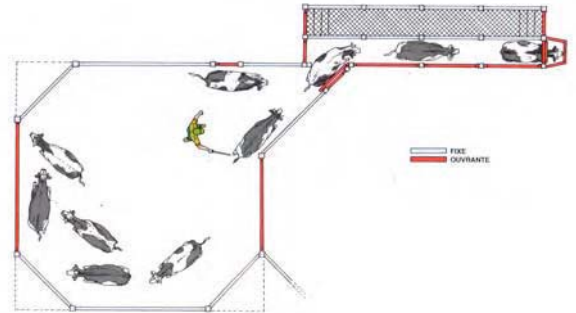
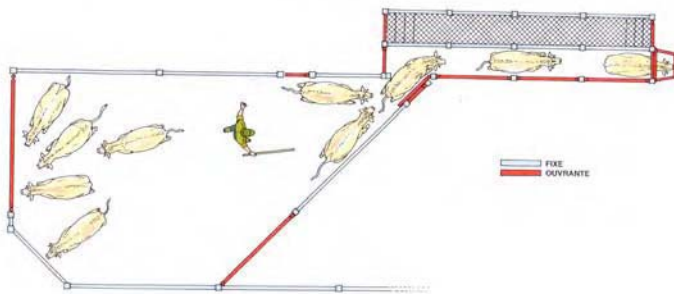
Le parc d'attente fixe

La surface du parc :

- Compter :
- 1,50 m² par bovin adulte
 - 2,50 m² pour une vache avec son veau

La forme du parc :

D'une manière générale, **une forme allongée est mieux adaptée pour canaliser les animaux** et éviter les mouvements tournants.



Ce n'est pas le cas si les opérations de tri sont réalisées dans le parc, la forme pouvant alors être ronde ou carrée.



Veiller à **supprimer les angles** où les animaux ont tendance à s'agglutiner.

On peut éventuellement installer des **zones de protection** derrière lesquelles l'éleveur peut intervenir à l'abri des coups.



Certains éleveurs ont acquis ou réalisé des **installations rondes** avec un dispositif de type « **boîte à camembert** ».

Cette configuration occupe moins de place au sol et elle est adaptée au déplacement naturel des bovins.





Une barrière « **poussante**» avec un **système anti-recul** permet de rester à l'abri des coups et des retournements d'animaux, tout en les obligeant à entrer dans le couloir.

La barrière d'accès au parc, large d'au moins **3,50 m**, doit dans tous les cas être située en angle et s'ouvrir aussi bien vers l'extérieur que vers l'intérieur.



Pour éviter le **porte à faux** des barrières d'accès et faciliter leur ouverture et leur fermeture, il est conseillé d'installer un câble de suspension ou une roue.

Prévoir un **dispositif de maintien** de la porte en position ouverte (crochet, verrou...)



Le sol du parc :

Le béton est déconseillé à l'intérieur des parcs, car il est glissant pour l'animal et pour l'homme.

Le sol doit être stabilisé, empierré et tassé, et suffisamment filtrant pour éviter la boue et **préserver le confort de l'homme et de l'animal.**

Lorsque le terrain est instable par temps humide ou dans le cas d'une utilisation intense, si vous souhaitez tout de même réaliser une dalle, elle doit être rendue non glissante, par de larges stries dans le béton.

Il faut des **pentés de 2 à 3 % pour le nettoyage**, ainsi qu'un caniveau pour la récupération des déjections, conformes aux prescriptions liées à la préservation de l'environnement.



Les parois du parc :



Les parois pleines sont idéales, mais elles ne peuvent pas être réalisées sur tout le pourtour du parc, pour des raisons d'économie. **Les poteaux sont espacés de 2,50 m au maximum**, et scellés dans un béton grossier.



Certaines installations nécessitent le passage d'engins : il faut rendre l'accès possible, et pour cela il existe **plusieurs manières d'éviter d'installer un poteau fixe** :



assemblage de deux barrières pivotantes



solution du poteau amovible





Aux abords du couloir, préférer les parois pleines et les barrières 5 lisses.

De plus, veiller à **éliminer toutes les surfaces coupantes ou blessantes**, les lisses découpées et positionnées à l'entrée du couloir deviennent de véritables emporte – pièces. Pour y remédier, on peut **les couper à 45°**, les ébarber soigneusement ou même souder un fer plat vertical sur l'ensemble des profils coupants.

Les câbles, perches ou croûtes de bois peuvent blesser les animaux : leur utilisation doit absolument être proscrite.

Les lisses de bois correctement traitées à cœur, (style poteaux téléphoniques), ou encore des tubes métalliques ou des glissières d'autoroute sont fixés sur les poteaux à l'intérieur du parc.

	PAROIS BOIS	PAROIS TUBES METALLIQUES
Poteaux :	section : 150x150 mm	diamètre : 100 mm
Lisses :	épaisseur : 35 à 50 mm	diamètre : 80 mm



La hauteur des parois doit être de 1,80 m de hauteur pour tout type d'animaux (vaches laitières, vaches allaitantes, génisses, bovins à l'engraissement)

L'écartement entre les lisses doit être :

- soit de 30 cm,
- soit rigoureusement inférieur à 20 cm

Attention : s'il est compris entre 20 et 30 cm, la tête de l'animal peut rentrer mais ne pas ressortir !

L'animal risque d'être bloqué et de s'étrangler !

Les passages d'homme dans le parc :



La largeur d'un passage d'homme est d'au moins 35 cm. A partir de 45 cm le passage est facilité pour l'éleveur, mais les veaux peuvent s'échapper.

On peut imaginer plusieurs solutions pour **obstruer leur passage.**

La largeur optimale étant celle qui permet de passer avec un seau en bout de bras, l'option portillon d'1 m peut être retenue.

Le système d'ouverture - fermeture par loquet ou verrou doit être fiable et facilement manipulable.



Dans le parc, de part et d'autre, il faut **au moins 2 passages d'hommes** sur les côtés, placés en opposition. Ils assurent la sécurité en facilitant une fuite rapide et la circulation des intervenants pour traverser le parc.

Le couloir de contention fixe

C'est l'élément principal de l'installation de contention fixe.

Favoriser la contention collective :

Le couloir de contention doit permettre **d'effectuer en série et rapidement les interventions collectives** sur le troupeau (vaccinations, déparasitages, prophylaxies, contrôles, marquages, etc...). Il permet de faire rentrer plusieurs animaux à la fois, ce qui les rassure.

Même si l'on cherche à installer une couverture plus facilement, il est souvent préférable de ne pas accoler l'installation contre un mur, afin de faciliter les aménagements ultérieurs et pour pouvoir travailler des 2 côtés du couloir.

S'il est bien conçu, celui-ci peut également servir en contention individuelle, (insémination, parage en bout de couloir avec une cage adaptée, soins vétérinaires) **et à l'embarquement**.



S'il existe, le **dispositif de réglage en largeur doit être simple et fiable**. Pour que le dispositif de réglage en largeur soit pleinement efficace, les animaux doivent être passés dans le couloir en lots au gabarit homogène.

Assurer un « bon » remplissage pour une bonne immobilisation :



Eviter les couloirs trop longs : la bonne longueur est comprise **entre 8 et 10 m pour contenir environ 6 ou 7 animaux** (compter 1,50 m par adulte)

Ne pas descendre en dessous d'une longueur de 5 m (pour 3 bovins). Le couloir ne doit pas être orienté vers les zones d'ombre, susceptibles d'inquiéter les bovins.

La meilleure immobilisation des animaux est obtenue lorsque ceux-ci sont placés en épi, la tête contre la croupe de celui qui les précède et légèrement surélevée, ce qui la rend plus accessible pour l'opérateur. Dans cette position, les animaux sont en extension, ce qui diminue la force de leurs mouvements.

Un système anti-recul :



En l'absence d'une cage de contention adaptée pour la contention individuelle, lorsqu'il n'y a qu'un seul bovin à contenir, **il est indispensable d'installer une barre anti-recul** pour la première bête, en tête de couloir.

Celle-ci peut être rabattable et « automatique » : l'avancement progressif est possible mais le recul est impossible grâce à une crémaillère qui sert de butée.

Il existe **d'autres systèmes anti-recul installés dans des couloirs longs**. Ils doivent pouvoir être réglables précisément et facilement pour ne pas stopper les animaux et leur laisser une bonne fluidité dans l'avancement, tout en les bloquant efficacement et sans danger s'ils veulent reculer.



Portillons anti-recul sur chaque côté intérieur



Autre dispositif anti-recul

Attention, suivre les animaux dans le couloir, représente un grand danger : **il est impératif de pouvoir intervenir sur les animaux en restant à l'extérieur du couloir**, au sol si les parois ont été conçues rabattables, ou sur un marchepied extérieur équipé d'un garde corps.

Faciliter l'entrée des animaux dans le couloir :

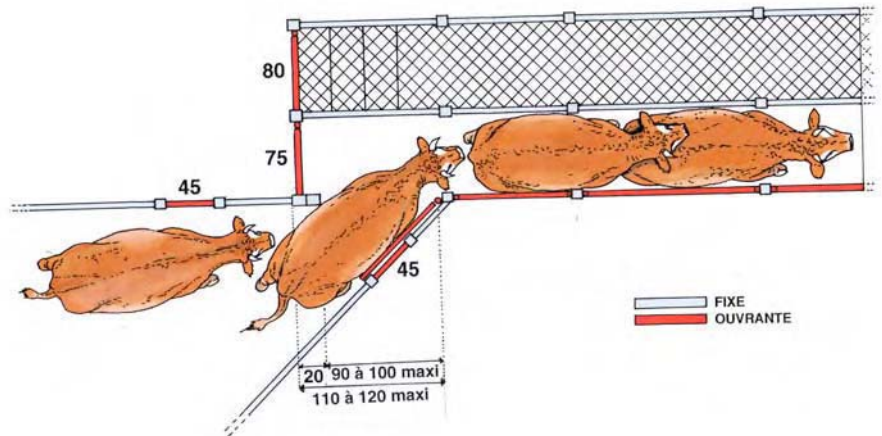


Lorsqu'un animal s'avance vers le couloir, il ne doit pas en voir le fond. Lorsqu'il est engagé, il ne doit pas pouvoir reculer. C'est pourquoi des couloirs **courbes ou légèrement coudés** sont préconisés. Mais la solution la plus simple et la plus efficace consiste à **aménager une entrée latérale** : un côté du parc formant **un angle de 45° constitue un entonnoir** qui permet de faire entrer plus facilement les animaux dans le couloir.

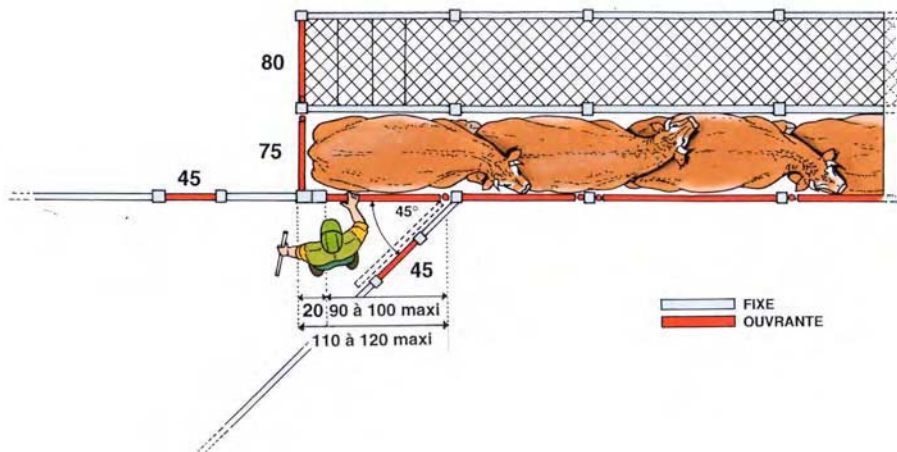


Cette configuration permet aux bovins de pouvoir entrer plus facilement : ils ne sont pas effrayés par l'effet « cul de sac ».

Si, après s'être engagé, le dernier animal tente de reculer, sa croupe vient buter sur le fond du couloir qui fait office d'anti-recul.



Attention : il est nécessaire de pouvoir ouvrir un **portillon de fond de couloir** vers l'arrière en cas de besoin, en particulier lorsqu'un animal précédant s'est couché dedans.



De plus, **une butée latérale de 20 cm**, ni plus ni moins (largeur d'un poteau rajouté par exemple) bloque la hanche du dernier animal et évite de le laisser ressortir par glissement sur le côté, si l'on tarde un peu pour fermer la porte latérale.

Un des côtés peut être réalisé **avec des barrières ouvrantes** qui permettront de dégager l'animal en cas d'urgence.

Garantir la sécurité des utilisateurs :

Pour refermer le couloir, la porte se pousse latéralement sur le dernier animal. Elle peut être plus facilement manœuvrée **avec moins de risque**. Au contraire, une porte d'entrée arrière traditionnelle peut être violemment projetée contre l'opérateur sous la pression des animaux par réaction de crainte.

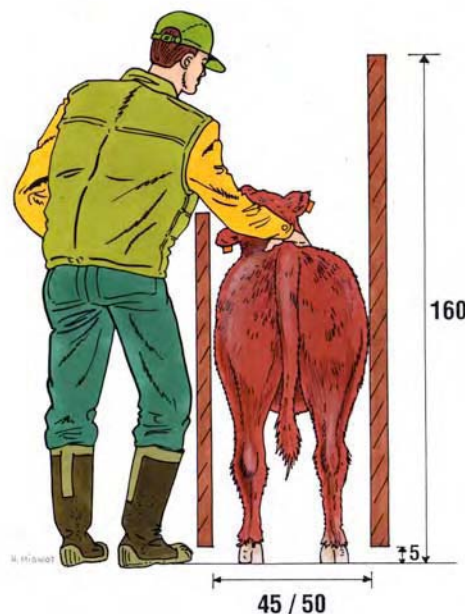


Un système de renvoi de commande (par câbles, longes ou tringles) peut faciliter **la manipulation de cette porte à distance**.



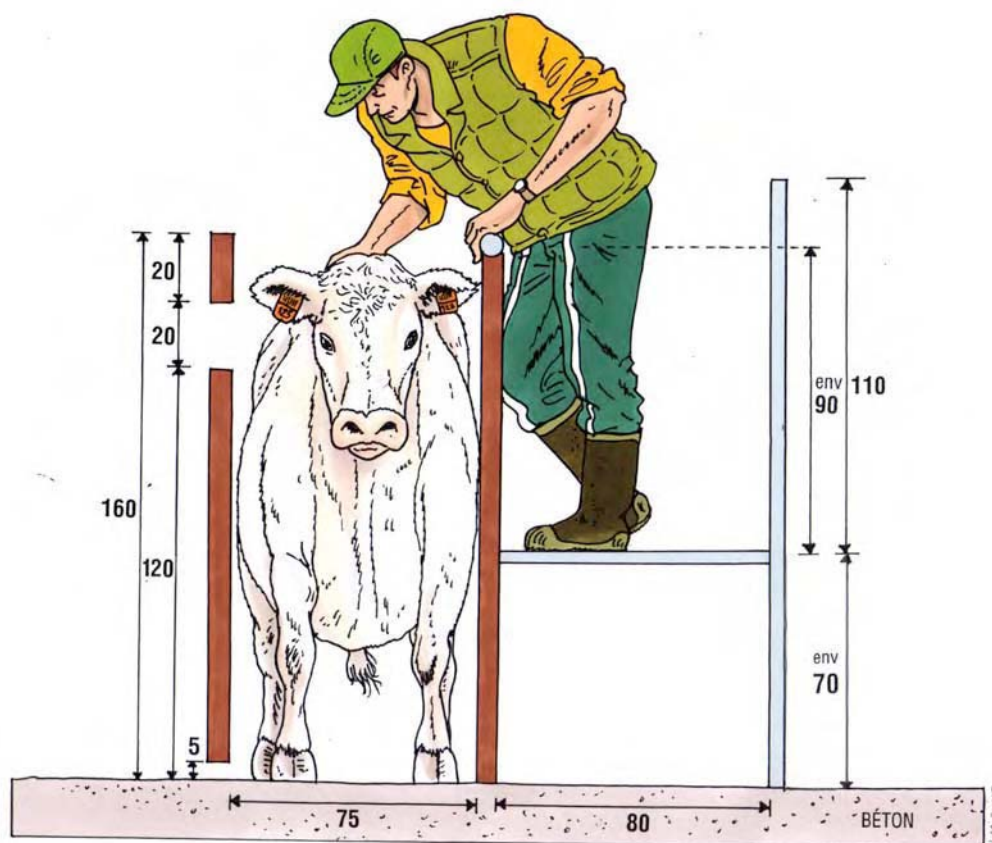
Couloir pour veaux :

Pour les jeunes bovins, il est préférable d'aménager **un couloir à veaux** convenant mieux à leur petit gabarit, et sa présence est très conseillée en élevage allaitant.



Sa conception est identique à celle du couloir principal pour adultes hormis le marchepied devenu inutile, et ses dimensions sont plus restreintes.

L'accès des gros animaux à ce couloir est interdit par **une barrière sélective réglable en hauteur**, placée à l'entrée.



Seuls les couloirs en profil à bords droit, dits « en U », ont prouvé leur bonne efficacité et leur sécurité en cas de chute d'un animal.

La hauteur totale des parois est de 1,60 m. Elles doivent impérativement être pleines et lisses jusqu'à 1,20m de hauteur (pour correspondre à la hauteur moyenne des yeux des bovins adultes).

En bas, un jour de 5 à 7 cm seulement permet de nettoyer le sol du couloir. Un jour plus important peut favoriser le port de la tête des animaux en position basse, à la recherche de la lumière, avec un risque qu'elle se bloque sous l'arrière train de l'animal précédent.

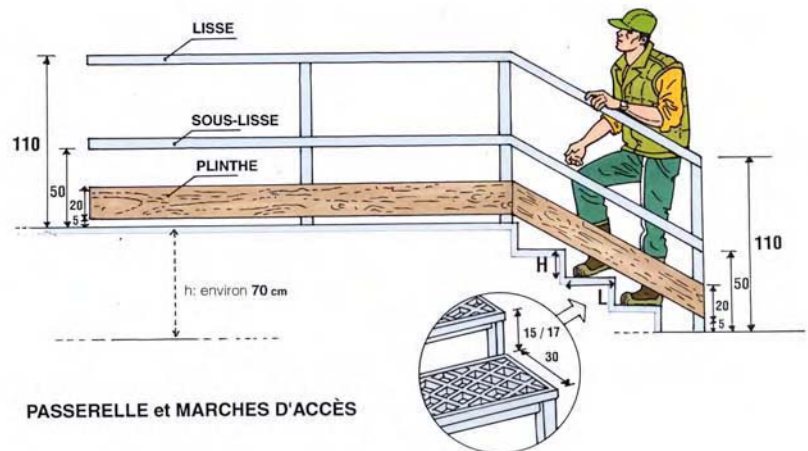
On peut installer des parois escamotables pour travailler au sol et éviter de construire un marche pied.



Le marchepied :

En l'absence de parois rabattables, les interventions s'effectuent par le dessus des animaux, depuis un marchepied latéral (ou passerelle) antidérapant et autonettoyant, de type métal déployé. Il doit être suffisamment large, **environ 80 cm**, pour permettre le croisement éventuel de deux opérateurs.

Une lisse ou un tube rond, à hauteur de hanche, légèrement en débord de la paroi située vers le marchepied, donne un meilleur appui pour se pencher sur les animaux.



De l'autre côté du marchepied, **un garde corps (rambarde avec lisse à 1,10m de hauteur et sous lisse à mi-hauteur)** peut éviter les chutes en arrière. **Une plinthe de 15 cm** est ajoutée pour éviter tout dérapage des intervenants ou la chute du matériel.



Une **tablette rabattable** pour écrire ou une boîte à outils (pistolet drogueur, seringue, gants, etc...) qu'on accroche et qu'on peut déplacer le long du couloir, peuvent s'installer à moindre coût : ils évitent de la fatigue et facilitent le travail.

A chaque extrémité, **les marches d'accès équipées de mains courantes** (rambarde pour se tenir) sont utilisées fréquemment et doivent être faciles à monter et à descendre : **15 à 17 cm de hauteur avec une profondeur de 30 cm environ.**



Le sol :



Il est préférable de **bétonner le sol du couloir** de contention afin qu'il ne se creuse pas et pour pouvoir le nettoyer facilement.

Une pente montante favorise le déplacement des animaux dans le couloir.

La couverture :

Une installation couverte, à l'intérieur des bâtiments ou à l'extérieur, à l'abri des vents dominants donne **un confort de travail, à l'abri du soleil et des intempéries**. Elle préserve le matériel, en particulier les dispositifs de pesée.

Il est préférable de penser à sa réalisation, dès la conception du projet, même si elle est construite ultérieurement.



En sortie de couloir fixe

En bout de couloir, il est possible d'installer différents équipements, ceux-ci étant choisis en fonction des besoins de travail de l'éleveur et de tous ceux qui interviennent sur les bovins dans l'élevage.

La porte de tri :



Une **porte triangulaire** est placée en extrémité du couloir de contention. Particulièrement solide, elle est formée par un cadre en tube garni, sur les 3 côtés, de contreplaqué ou de parois métalliques lisses.

Cette porte est manœuvrée de l'extérieur par l'opérateur qui peut ainsi séparer les bovins sans danger et les orienter vers un parc de tri, la cage de pesée ou le quai de chargement par exemple.

Le tri peut aussi être fait à l'aide **d'une ou deux barrières pivotantes**, en sortie de couloir ou de cage.



La porte cornadis :

Ce type de porte métallique permet **l'immobilisation de l'animal à l'encolure et doit assurer un dégagement instantané de l'animal par simple ouverture.**

Elle ne doit pas présenter un risque de coincement de l'animal pendant une manipulation.

Les **portes à blocage central** de la tête offrent plus de garanties à cet égard, et sont plus confortables pour l'animal.



En tout état de cause, il est indispensable de **maintenir autour de la porte cornadis un dégagement suffisant** pour assurer la sécurité de l'opérateur et sa liberté de mouvement.

S'il y a un panier, il doit être totalement ouvert et fixé avant toute intervention.

Comme tout matériel de contention, **les portes cornadis ne doivent pas être bruyantes** pour éviter le stress de l'animal, surtout s'il n'est pas habitué à être pris ainsi.

En fonction des régions et des caractéristiques d'élevage (animaux à cornes ou sans corne, laitiers ou allaitants), il existe différents types de portes cornadis. Pour choisir la plus adaptée aux interventions à réaliser sur les animaux, au gabarit des animaux, et aux caractéristiques physiques de ceux qui vont la manipuler, il convient de demander conseil aux spécialistes présents dans son département.

La cage de contention et / ou de pesée :



Elle n'est pas la « cabine de sécurité de l'éleveur » et présente même de réels dangers si elle n'est pas associée à un parc ou à un couloir de contention !

Néanmoins, utilisée en complément du couloir et de manière non systématique, elle peut, si elle est bien conçue, **faciliter certaines interventions**, notamment au niveau des flancs, des pattes et de la tête de l'animal (parage, écornage, pesée).



Pour un travail en sécurité, préférer :

- ☞ les modèles à **parois pleines** pour éviter les risques de coincements et de fractures des membres, tant pour l'animal que pour l'intervenant.
- ☞ un blocage dans une position naturelle permettant de relever les membres postérieurs et de **conserver l'aplomb de l'animal**.
- ☞ une **porte cornadis à blocage central** qui maintient l'équilibre et qui peut être réglée pour faciliter le dégagement rapide.
- ☞ **des verrouillages simples**, des commandes directes et précises, une limitation maximale des pièces en mouvement (poulies, engrenages, manivelles, etc...) ; tous ces mécanismes doivent être entretenus et graissés régulièrement.

Eviter de choisir une cage équipée de sophistications inutiles : elle doit avant tout être **robuste, simple** dans son fonctionnement, **silencieuse** pour ne pas effrayer l'animal, et **utilisable pour différents gabarits d'animaux**.



Si possible, elle doit être installée avec **un angle de 45 °** par rapport à l'axe du couloir **ou même à la perpendiculaire et permettre un accès des 2 côtés de la cage**.

Penser à laisser ou à installer des passages d'homme pour pouvoir intervenir facilement et sans déplacement inutile.



Certains éleveurs utilisent une cage à plusieurs : déplaçable, ils la positionnent soit à l'intérieur d'installations fixes, soit au pré, soit vers les bâtiments.

L'installation d'embarquement :

L'embarquement peut se faire directement et simplement à partir du couloir de contention.



Sinon, il est possible de réaliser des installations spécifiques, en se reportant au document « L'embarquement des bovins fixe ou mobile » conçu par l'Institut de l'Élevage et la MSA.

Autres équipements

La cage à écorner les veaux :

Utilisée pour l'écornage et l'identification (bouclage) des veaux.



La barrière d'intervention :

Utilisée pour inséminer, fouiller, pratiquer une césarienne, et faire accepter un veau.



La contention mobile

Les exigences d'un bon système de contention mobile :



Particulièrement intéressante dans une exploitation aux parcelles morcelées et éloignées, la contention mobile permet de **rejoindre les animaux là où ils sont, dans les pâtures, sans avoir à les déplacer.**

C'est donc **l'endroit où sont les animaux qui détermine l'emplacement du couloir**, et non le contraire.

Pour faciliter l'approche et la capture des animaux, il est nécessaire **de bien positionner l'ensemble dans la pâture, en tenant compte des déclivités du terrain et en utilisant les haies** selon l'emplacement de la barrière de pré, et en prenant les caractéristiques du comportement animal.

Ce système peut être rapidement déplacé d'une parcelle à l'autre, ou d'un élevage à l'autre. **Il doit être facile à installer.**

C'est un **matériel polyvalent et vite rentabilisé** surtout en cas **d'achat à plusieurs**, (voisins, CUMA,...) Dans ce cas, deux éléments importants sont à retenir : **la proximité des éleveurs** dans un rayon de 2 à 3 kms, et la **remise à un poste fixe chez un éleveur**, le matériel étant lavé, graissé et désinfecté.

L'installation est réalisée sur le principe de la contention fixe : **parc d'attente, couloir de contention et parc de rassemblement.**

Le parc d'attente mobile :



Le parc est rapidement construit **avec un jeu de barrières courtes** ; certaines sont transportables avec le couloir après les y avoir accrochées.

La taille du parc doit être adaptée à la taille du lot manipulé. Les constructeurs proposent souvent un ensemble de 8 à 10 barrières (de 2,00 à 2,50 m de longueur) pour permettre de rassembler les animaux (10 à 15 bêtes environ).

Ces barrières peuvent être **déplacées par une personne seule** et sont de préférence galvanisées pour faciliter leur entretien et augmenter leur durée de vie.

Elles sont fixées en pâture par des dispositifs constitués d'une broche à glisser dans un fourreau suffisamment large pour faciliter les liaisons en terrain accidenté.



Il est indispensable d'acquérir également **deux passages d'homme repositionnables ou incorporés dans les barrières.**



Ils sont **placés en opposition l'un par rapport à l'autre.** Ils sont indispensables pour traverser le parc, faciliter la circulation, l'accès au parc, la sortie rapide, et pour se rendre aux commandes de la porte cornadis.



Le couloir de contention mobile :



Un couloir mobile n'est **pas fait pour réaliser tout type d'intervention** : la cage de contention individuelle est parfois préférable.

Il est important de **choisir un dispositif simple et fiable et adapté à la morphologie et au comportement des bovins que l'on manipule.**

Le couloir doit **être le plus silencieux possible**, afin de pas effrayer les animaux lors de leur entrée ou lors de l'ouverture ou du réglage des parois et des commandes.

Il doit **répondre aux exigences réglementaires des matériels mobiles** et pouvoir être facilement déplacé et installé par une personne seule.

Certains couloirs **peuvent se poser à terre** avec un système hydraulique pour obtenir une meilleure stabilité au sol.

Les premières utilisations sont parfois rendues difficiles parce qu'on utilise un matériel neuf : il constitue une nouveauté pour les animaux, l'utilisateur méconnaît ou ne maîtrise pas pleinement les commandes, les animaux sont stressés par les reflets liés à la galvanisation, la couleur vive, l'odeur de peinture et de soudure, etc...

La **longueur** du couloir mobile doit être **comprise entre 5,50 mètres et 6,00 mètres** : il doit pouvoir contenir **au moins 3 bovins adultes.**

La **largeur** est un critère très important **pour préserver le calme et la tranquillité.** Elle doit être **réglable de 45 cm (veaux de 6 mois) à 75 cm (animaux adultes).**



Choisir une entrée latérale avec des barrières pleines pour réaliser l'entonnoir.



L'entrée latérale dans le couloir correspond mieux au comportement bovin (curiosité, définition de priorité d'une bête par rapport à l'autre lorsqu'elles arrivent vers la porte). Elle améliore beaucoup la sécurité de l'éleveur pour fermer la porte de côté.

Préférer des **parois pleines sur une hauteur de 0,80 minimum**. Ceci contribue à calmer les animaux, limite la tentation de l'éleveur à traiter les animaux au travers des barres. Les parois pleines facilitent également la circulation des animaux dans le couloir.



La plupart des constructeurs ne font plus de marche-pied qui créait un risque supplémentaire de chute de hauteur : ils proposent des parois rabattables ou des tubes amovibles qui permettent d'avoir **accès aux animaux, à partir du sol.**



Pour accéder sans danger à l'encolure, il existe des portillons d'accès situés de chaque côté du couloir.





Certains constructeurs proposent une **porte d'accès à l'arrière de la première bête**. Celle-ci doit être utilisée avec beaucoup de précaution, l'éleveur emprisonné dans le couloir pouvant se trouver en position dangereuse. **Le couloir mobile, même avec une barre anti-recul, ne remplace pas la cage de contention**, plus appropriée pour ces travaux.

Certains constructeurs proposent également une **porte de tri** intégrée dans la paroi.

Comme en contention fixe, **il existe plusieurs systèmes de portes cornadis (autobloquantes, à serrage réglable ou à serrage progressif)**. Le choix du système dépend des animaux que l'on doit manipuler le plus souvent ; le système autobloquant étant un système spécifique plutôt réservé à des animaux écornés regroupés en lots homogènes.

Les commandes de la porte doivent être positionnées en arrière de l'épaule du premier animal, pour éviter le recul de celui-ci lors de la tentative de blocage.

Préférer une **porte cornadis à blocage central, mieux adaptée**, qui permet à l'animal de rester dans une position stable, respectant son aplomb, et assurant une plus grande sécurité dans les manipulations. En position ouverte ou fermée, **un dispositif de plaques doit éviter que l'animal ne se coince la tête ou une patte**.

Une **porte panier** peut permettre d'attirer le premier animal dans un premier temps puis de le bloquer avec la porte cornadis ensuite : elle facilite le travail de l'éleveur. Elle n'est pas nécessaire en cas de système autobloquant.



Elle doit pouvoir être ouverte facilement et complètement en deux moitiés pour pouvoir accéder sans risque à la tête de l'animal et réaliser, par exemple, un déparasitage buccal.

Le parc de rassemblement mobile :

Il a les mêmes caractéristiques que le parc d'attente.

Il est intéressant d'en installer un à la sortie du couloir **pour éviter de voir les animaux se sauver au loin, et pour les calmer** avant retour dans la pâture.



Les conditions d'utilisation de l'installation mobile :

Il est recommandé de **laisser un temps de découverte et de familiarisation des animaux au nouveau matériel, neuf ou d'occasion.**





Mettre l'installation en place la veille avant de l'utiliser, parc ouvert, couloir et porte panier fermés.

Faire circuler plusieurs fois les animaux avant de les bloquer avec la porte cornadis.

En synthèse :

Avec des équipements de contention adaptés, les gains pour l'intervenant sont :

- ☞ une **bonne circulation** des animaux
- ☞ une **organisation et un confort de travail améliorés**
- ☞ une **sécurité et un gain de temps accrus**

	Contention Fixe	Contention mobile
<p style="text-align: center;">Avantages</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Solidité et pérennité assurées ✓ Utilisation possible de bois avec limitation du bruit et du stress ✓ Abri des intempéries si l'installation est couverte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Positionnable à l'endroit où aiment se tenir les animaux ✓ Installation rapide ✓ Investissement possible à plusieurs (CUMA ou groupement)
<p style="text-align: center;">Contraintes</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Investissement conséquent selon la taille de l'installation ✓ Installation permanente difficile à modifier une fois construite ✓ Concevoir le couloir qui correspond à son propre élevage et type d'animaux ✓ Travail de montage important au moment de l'installation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Parage difficile en couloir ✓ Responsabilité des co-utilisateurs (désinfection et entretien)

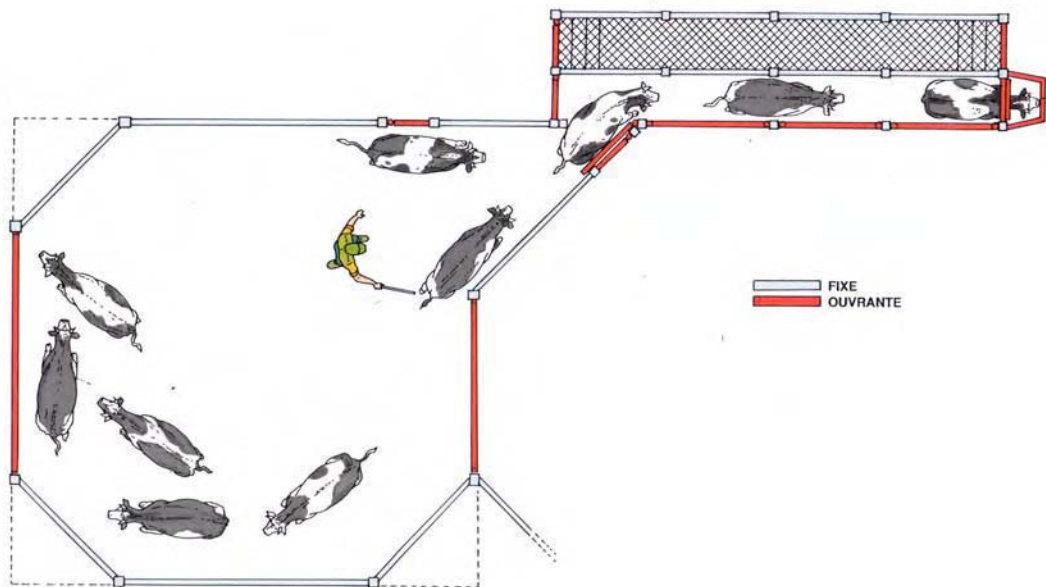
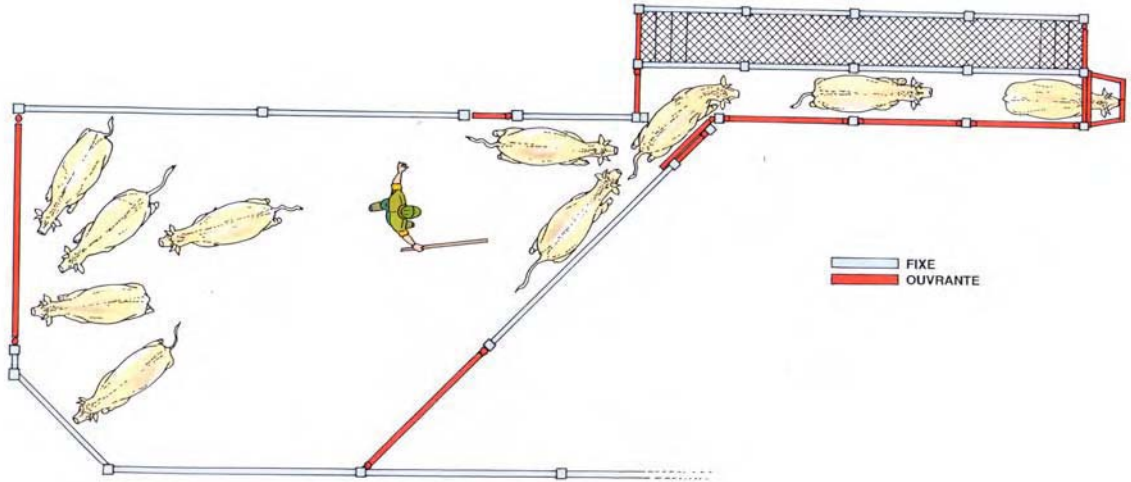
Et ne jamais oublier que :

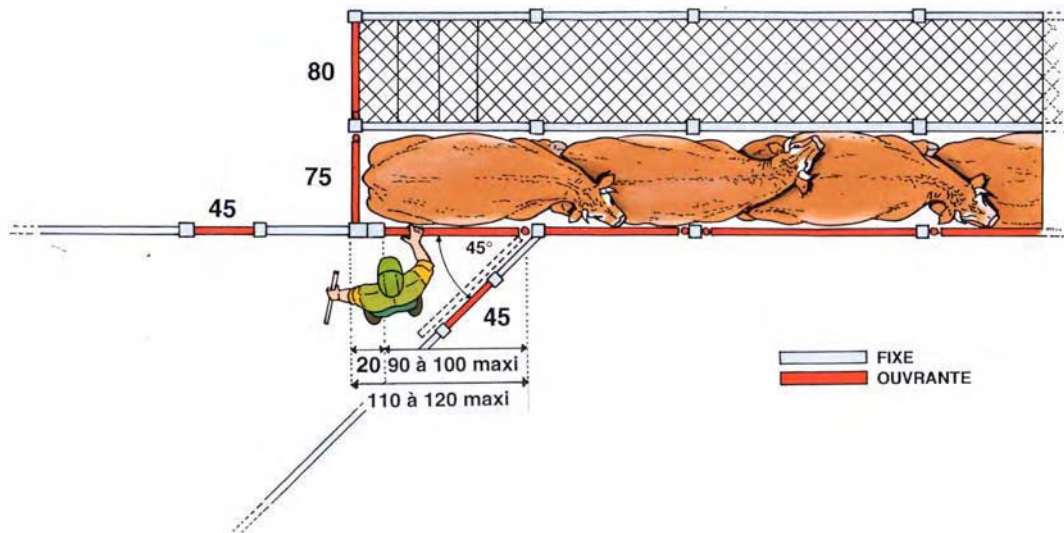
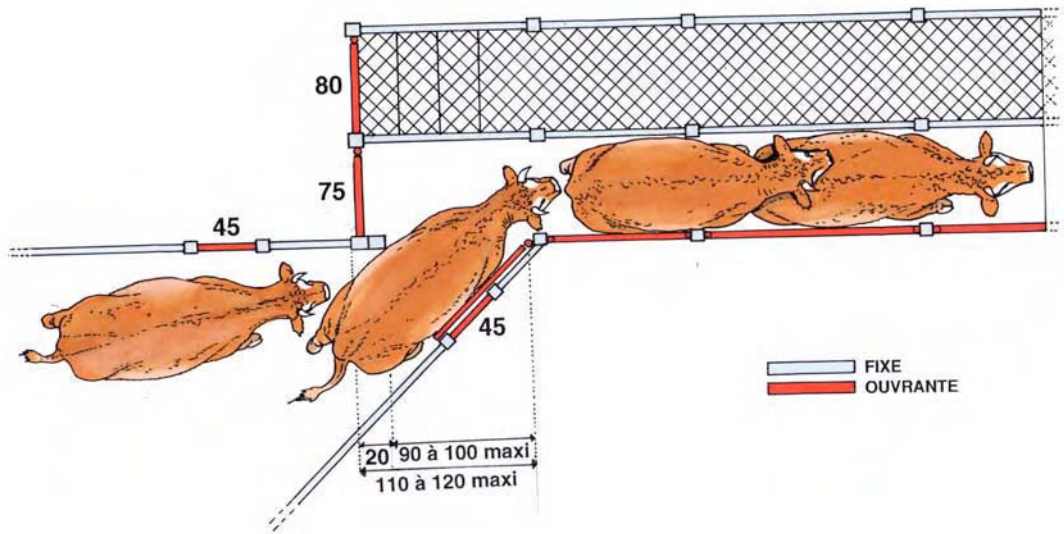
Inadapté, mal conçu, mal positionné, mal entretenu ou mal utilisé, un couloir de contention est un outil qui peut devenir source d'accident, s'il ne tient pas compte du comportement animal et des capacités humaines.

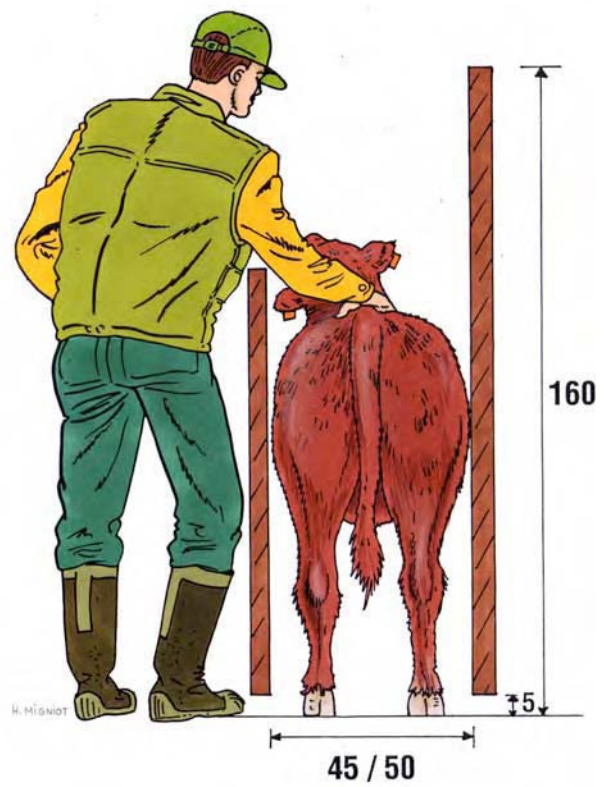
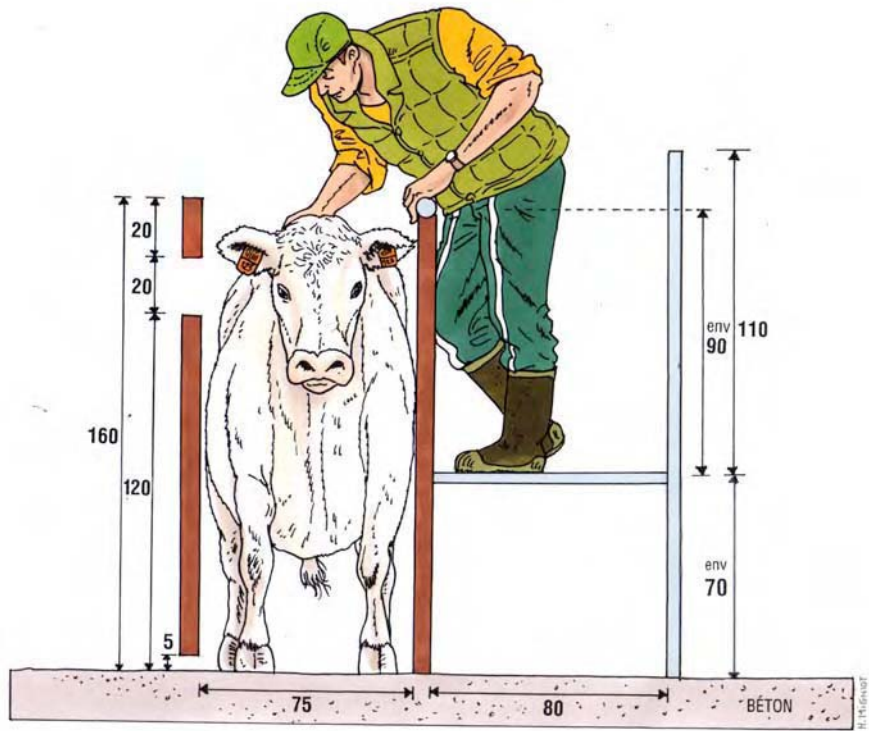
L'approche et le savoir être de l'éleveur restent toujours primordiaux, quelque soit la qualité du matériel utilisé !

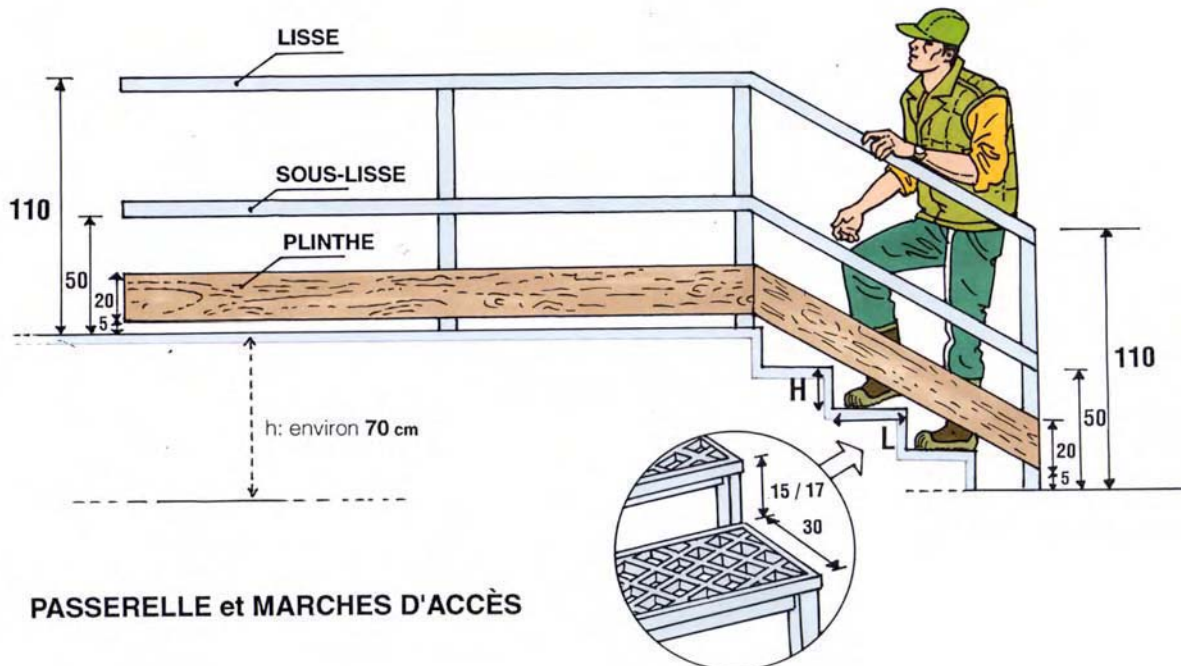
ANNEXES :

Les schémas









mes notes

MSA Caisse Centrale

Les Mercuriales
40, rue Jean-Jaures
93547 Bagnolet Cedex

Santé-Sécurité au Travail

tél. 01 41 63 77 96 contact@msa.fr
fax. 01 41 63 72 46
www.msa.fr

